DOMAINE	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIONS	
I. Gouvernance				
	I.I. Etre une commune accueillante			
		I.I.I. Accueillir les nouveaux habitants		
		JA	I.I.I. Editer une valisette de bienvenue	
		JA	1.1.1.2. Mettre en place un système de parrainage	
		JA	1.1.1.3. Organiser une rencontre annuelle d'information	
			I.I.1.4. Améliorer la signalétique des bureaux	
		1.1.2. Etre accessible par tous et partout		
			1.1.2.1. Créer une cité administrative	
			1.1.2.2. Organiser des permanences dans chaque village	
		JA	1.1.2.3. Mettre en place un guichet électronique	
			1.1.2.4. Mettre en place un accueil centralisé	
			1.1.2.5. Créer des procédures pour améliorer l'accueil	
			1.1.2.6. Adapter les horaires des services aux besoins de la population	
			1.1.2.7. Créer un service de médiation	

		I.I.2.8. Mettre en place un conseil consultatif de la personne handicapée
	JA	I.I.2.9. Adapter le site internet aux malvoyants
I.2. Etre une commune bien gouverné	e	
	1.2.1. Améliorer l'efficacité et l'efficience dans la	a gestion locale
		I.2.I.I. Mettre en place un outil de gestion des courriers entrant et sortant
		1.2.1.2. Accuser réception de toutes les sollicitations citoyennes dans le 5 jours ouvrables
		I.2.1.3. Etablir des procédures internes de suivi des décisons du consei du collège et des sollicitations citoyennes
		I.2.I.4. Analyser et développer les procédures internes de l'administration
		I.2.1.5. Organiser et harmoniser le classement et l'archivage au sein de services communaux
		I.2.1.6. Réaliser un plan d'investissement des équipements technologiques
		I.2.1.7. Assurer en permanence la sécurité informatique des équipements technologiques et des sytèmes d'informations
		I.2.I.8. Mettre en place un Comité de direction
		1.2.1.9. Créer une procédure de concertation interservices pour répondre aux appels à projets transversaux
		I.2.I.10. Informatiser le système de facturation
	1.2.2. Mettre en place une gestion du personne	el efficace et efficiente
		1.2.2.1. Actualiser les statuts administratif et pécuniaire et le règlement de travail

		1.2.2.2. Etablir et actualiser les descriptifs de fonction du personnel
		1.2.2.3. Etablir un plan de formation
		1.2.2.4. Actualiser le cadre du personnel
		I.2.2.5. Créer une véritable politique d'évaluation en adaptant les grilles d'évaluation
		1.2.2.6. Planifier les départs
		1.2.2.7. Elaborer une politique de lutte contre l'absentéisme
		1.2.2.8. Informatiser la gestion des ressources humaines
		1.2.2.9. Améliorer la politique d'accueil et d'intégration des nouveaux agents
	1.2.3. Améliorer le bien-être du personnel	
		1.2.3.1. Aménager des espaces de vie au hangar communal
		1.2.3.2. Equiper les bâtiments communaux d'un système de climatisation
		1.2.3.3. Aménager les espaces libres au 2ème étage de la maison communale
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
		1.2.3.4. Etablir un programme d'exercices d'évacuation de chaque bâtiments communaux
		bâtiments communaux

	I.2.3.8. Créer les conditions de travail qui respectent les rôles et missions de chacun
	1.2.3.9. Adapter les horaires de travail en période de fortes chaleurs
I.2.4. Développer une culture d'entrepr	rise
JA	1.2.4.1. Organiser un team building
·	I.2.4.2. Adresser des messages de sympathie aux membres du personnel lors des événements de la vie
	I.2.4.3. Mettre à l'honneur les membres du personnel admis à la retraite
1.2.5. Améliorer la communication	
JA	I.2.5.1. Recruter un responsable communication
JA	I.2.5.2. Etablir un plan de communication externe et interne
JA	I.2.5.3. Renouveler le site internet
JA	I.2.5.4. Développer des mini-sites
JA	I.2.5.5. Créer un compte facebook communal
JA	I.2.5.6. Développer une application mobile "LBV Info"
JA	I.2.5.7. Vulgariser les décisions publiques et les actes administratifs à portée réglementaire
JA	I.2.5.8. Informer préalablement et systématiquement les citoyens concernés par les travaux, les festivités et mesures diverses de circulation.
JA	I.2.5.9. Diffuser les séances du conseil communal et des réunions citoyennes en direct

JA	1.2.5.10. Créer une charte graphique communale
	1.2.5.11. Installer des panneaux d'informations aux entrées de la
JA	Commune
	1.2.5.12. Organiser une soirée de remise des prix (sport, associatif,
	artistes,)
JA	1.2.5.13. Mettre en place une plateforme sms
1.2.6. Impliquer les citoyens e	t le personnel communal dans les prises de décision
JA	1.2.6.1. Utiliser des méthodes participatives en amont de la prise de décision avec les citoyens: organiser des réunions citoyennes
J^	I.2.6.2. Utiliser des méthodes participatives en amont de la prise de
	décision avec les agents
	I.2.6.3. Consulter systématiquement les organes consultatifs compéten
I.2.7. Developper les synergie	es commune Cpas
	1.2.7.1. Créer un service de gestion des ressources humaines commun
	1.2.7.2. Renforcer la collaboration dans le cadre de la mise à l'emploi de personnes émargeant au Cpas
	personnes emargeant au Chas
JA	1.2.7.3. Développer un service de communication commun
	1.2.7.4. Développer des marchés publics communs
	1.2.7.6. Poursuivre la co-construction des projets sur le thème de

2.1. Etre une commune propre		
	2.1.1. Prévenir les incivilités	
	JA	2.1.1.1. Mettre en oeuvre des actions de sensibilisation
		2.1.1.2. Augmenter la flexibilité pour les passages au recyparcs
	2.1.2. Sanctionner les incivilités	
		2.1.2.1. Renforcer les sanctions administratives
		2.1.2.2. Accentuer le suivi de l'agent constatateur
		2.1.2.3. Renforcer la collaboration avec le Département de la Police et des Contrôles - DPC
	2.1.3. Récompenser les bons comportements	
		2.1.3.1. Récompenser les ménages qui produisent moins de déchets
	2.1.4. Faire des Bons Villers une commune "zéro déchets"	
		2.1.4.1. Tendre vers le "zéro déchet" dans l'administration communale et les structures para-locales
		2.1.4.2. Organiser un défi "familles zéro déchet"
		2.1.4.3. Soutenir les acteurs du territoire communal dans leurs actions visant à réduire la production de déchets
		2.1.4.4. Interdire l'utilisation des plastiques à usage unique lors des festivités
2.2. Etre une commune verte		

	2.2.1.1. Participer aux programmes régionaux ou fédéraux favorisant la biodiversité
	2.2.1.2. Planter 20.000 arbres
	2.2.1.3. Mettre en oeuvre des projets de plantation dans une optique omaillage écologique
	2.2.1.4. Sensibiliser les agriculteurs au maillage écologique
	2.2.1.5. Compenser tout abattage d'arbres par la plantation de nouvea arbres
	2.2.1.6. Sensibiliser la population aux bons comportements afin de préserver notre biodiversité
	2.2.1.7. Soutenir la création de haies
	2.2.1.8. Accompagner les propriétaires dans le respect de la zone Nati
	2.2.1.9. Lutter contre les plantes invasives
2.2. Verdir les espaces public	es dans une démarche zéro pesticide
	2.2.2.1. Aménager des endroits de pause et des lieux de convivialité le long des itinéraires lents
	2.2.2.2. Aménager les entrées de village afin de les rendre plus accueillantes
	2.2.2.3. Aménager la place du Terminus à Mellet
	2.2.2.4. Obtenir le label cimetière nature pour nos cinq cimetières

	2.2.3. Mettre en valeur les sentiers	
		2.2.3.1. Inventorier les sentiers
		2.2.3.2. Créer, réhabiliter et réaménager certains sentiers
		2.2.3.3. Promouvoir les sentiers existants sur le territoire communal
	2.2.4. Promouvoir l'eau	
		2.2.4.1. Imposer la distribution d'eau plate gratuite lors des événements communaux
		2.2.4.2. Installer des fontaines à eau dans toutes les écoles
		2.2.4.3. Installer des fontaines à eau dans les bâtiments publics
		2.2.4.4. Etablir un plan de réduction de la consommation d'eau
2.3. Etre une commune bas carbonne		
	2.3.1. Améliorer la performance énergétique d	u patrimoine communal
		2.3.1.1. Poursuivre l'audit énergétique des bâtiments communaux
		2.3.1.2. Poursuivre les travaux permettant d'économiser de l'énergie au sein des bâtiments
		2.3.1.3. Privilégier les véhicules alternatifs lors du remplacement des véhicules communaux
		2.3.1.4. Mettre en place un éclairage public moins énergivore
	JA	2.3.1.5. Mettre à disposition des vélos électriques pour le personnel communal

	2.3.1.6. Evaluer la pertinence de mettre en place des zones de basse émission temporaire
	2.3.1.7. Développer notamment via le tiers investisseur l'installation panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
	2.3.2. Soutenir les initiatives d'économie d'énergie
	2.3.2.1. Mettre en place des projets pilotes pour soutenir les citoyens/associations
	2.3.2.2. Créer un groupe de travail Transition écologique
	2.3.2.3. Réaliser un plan de transition écologique
4. Etre une commune	proche des animaux
4. Etre une commune	proche des animaux 2.4.1. Améliorer le bien-être animal
4. Etre une commune	
4. Etre une commune	2.4.1. Améliorer le bien-être animal 2.4.1.1. Créer un service "bien-être animal" et assurer la formation
4. Etre une commune	2.4.1. Améliorer le bien-être animal 2.4.1.1. Créer un service "bien-être animal" et assurer la formation responsable de ce service
4. Etre une commune	2.4.1. Améliorer le bien-être animal 2.4.1.1. Créer un service "bien-être animal" et assurer la formation responsable de ce service 2.4.1.2. Créer un Conseil du bien-être animal

2.4.1.6. Mettre en place un programme de stérilisation des chats errants

2.4.1.7. Mettre en place une campagne de sensibilisation à la stérilisation

des chats errants et domestiques

	JA	2.4.2.1. Créer une page sur le site internet avec toutes les informations utiles concernant le bien-être animal
2.5. Etre une commune où se loger		
	2.5.1. Lutter contre les logements inoccupés	
		2.5.1.1. Augmenter les taxes liées à l'inoccupation
		2.5.1.2. Rechercher une solution aux 43 logements démolis de la société de logement "Les Jardins de Wallonie"
	2.5.2. Permettre à chacun de se loger décemn	nent
		2.5.2.1. Promouvoir l'Agence Immobilière Sociale Prologer auprès de la population
		2.5.2.2. Combattre les logements insalubres
		2.5.2.3. Combattre les marchands de sommeil
		2.5.2.4. Soutenir les locataires de logements sociaux dans leur relations avec la société de logement
		2.5.2.5. Lancer la rénovation des logements du Château De Dobbeleer
	2.5.3. Permettre aux Bonvillersois de rester h	abiter sur le territoire de la commune
		2.5.3.1. Imposer aux promoteurs de réserver un nombre de logements à un prix raisonnable pour les citoyens bonvillersois
	2.5.4. Soutenir la mixité de logements	
		2.5.4.1. Soutenir la création de logements pour les familles monoparentales, logements kangourou, logements tremplin
	2.5.5. Informer les citoyens	

			2.5.5.1. Maintenir à jour les informations concernant les primes disponibles pour les logements
	2.6. Etre une commune rurale		
		2.6.1. Promouvoir le patrimoine historique et	culturel de la commune
			2.6.1.1. Inventorier le petit patrimoine de la commune
			2.6.1.2. Restaurer le petit patrimoine communal
			2.6.1.3. Participer activement aux journées du Patrimoine
		2.6.2. Maintenir le caractère rural	
			2.6.2.1. Améliorer la qualité des espaces publics
			2.6.2.2. Rédiger une charte de la ruralité
			2.6.2.3. Freiner les ambitions des promoteurs immobiliers en révisant la densification dans le Schéma de Structure Communal
			2.6.2.4. Solliciter le SPW pour procéder au remplacement des plaques de béton par un revêtement hydrocarbonné sur les routes régionales
			2.6.2.5. Solliciter le SPW pour procéder à l'installation de panneaux antibruit le long des routes régionales
			2.6.2.6. Améliorer la communication entre les agriculteurs et les citoyens
3. Travaux - Mobilité			
	3.1. Etre une commune en toute sécur	ité	
		3.1.1. Améliorer la mobilité	

	3.1.1.1. Adopter un Plan communal de mobilité
	3.1.1.2. Effectuer un cadastre objectif de l'état des routes, des pistes cyclables et des trottoirs
	3.1.1.3. Etudier la constitution d'un réseau points noeuds sur le territoir
	3.1.1.4. Créer un ravel entre Rèves et Fleurus sur la ligne 131
3.1.2. Réduire la vitesse	
	3.1.2.1. Renforcer la présence de radar préventif pour objectiver la vitesse
	3.1.2.2. Renforcer la présence de radars repressifs aux endroits stratégiques
	3.1.2.3. Demander le placement de radars fixes sur les routes régionales
	3.1.2.4. Effectuer des aménagements dans les endroits problématiques e concertation avec les habitants et les usagers lents
	3.1.2.5. Solliciter le SPW pour sécuriser la route régionale N567 à Melle
	3.1.2.6. Solliciter le SPW pour sécuriser la route régionale Chaussée de Bruxelles à Frasnes
3.1.3. Augmenter la sécurité d	les usagers lents
	3.1.3.1. Sécuriser les abords des écoles
	3.1.3.2. Sécuriser les abords des réunions des mouvements de jeunesse
	3.1.3.3. Créer, aménager et entretenir et aménager les trottoirs, les pistes cyclables, les parkings, les passages pour piétons et les accotements

3.1.4. Augmenter le sentiment de sécurité des habitants	
	3.1.4.1. Augmenter la visibilité de la police dans les villages en mettant l'accent sur certaines périodes
	3.1.4.2. Installer des caméras de surveillance dans les espaces publics
	3.1.4.3. Etablir un plan de déneigement
	3.1.4.4. Veiller à l'actualisation régulière du plan Communal d'Urgence et soutenir la dynamique y relative
3.1.5. Lutter contre les inondations	
	3.1.5.1. Curer les ruisseaux
	3.1.5.2. Curer les bassins d'orage
	3.1.5.3. Etablir un plan de résolution des problèmes d'inondations en collaboration avec la Cellule Giser
	3.1.5.4. Nettoyer régulièrement les filets d'eau
	3.1.5.5. Ne pas autoriser les constructions en zone inondable
	3.1.5.6. Soumettre toute nouvelle demande de permis en zone inondable ou traversée par un axe de ruissellement à la Cellule Giser
3.1.6. Sécuriser la commune face au risque d'incendie	
	3.1.6.1. Soutenir la création d'une nouvelle caserne pour la Zone Hainaut Est sur le territoire de l'entité
	3.1.6.2. Contrôler la performance des bouches d'incendie
	3.1.6.3. Etablir un cadastre des bâtiments privés accessibles au public

			conformes aux normes incendie et disposent d'un plan d'évacuation
4. Cohésion sociale			
	4.1. Etre une commune ass	sociative	
		4.1.1. Augmenter la visibilit	té des associations
			4.1.1.1. Créer un répertoire des associations de notre commune
		JA	4.1.1.2. Créer et publier un agenda des activités se déroulant sur l'entité
		4.1.2. Fournir des aides ma	térielles, logistiques et financières aux associations
			4.1.2.1. Créer un groupe de Travail Associatif
			4.1.2.2. Créer un centre communal de prêt de matériel
			4.1.2.3. Renouveller le règlement d'attribution des salles aux association
			4.1.2.4. Distribuer les subsides de manière objective et transparente
			4.1.2.5. Soutenir les initiatives citoyennes d'échange de services, matériel,
			4.1.2.6. Mettre des locaux à disposition des associations qui en ont besoin
			4.1.2.7. Créer des espaces de rangement pour le monde associatif
			4.1.2.8. Organiser des jeux intervillages pour améliorer l'entente entre les villages
			4.1.2.9. Création d'un lieu d'hébergement des mouvements de jeunesse Rèves sur le site de l'Institut Sainte-Marie

	4.1.2.10. Soutenir les associations dans la construction de projet et la recherche de subventions
4.2. Etre une commune intergénérati	onnelle
	4.2.1. Accompagner et soutenir les enfants et les jeunes dans leur épanouissement
	4.2.1.1. Remettre en place une offre d'accueil à Wayaux
	4.2.1.2. Développer une offre d'accueil à Rèves et à Villers-Perwin
	4.2.1.3. Créer un conseil consultatif des jeunes
	4.2.1.4. Créer un espace de jeux dans chaque village
	4.2.1.5. Maintenir l'accueil extrascolaire à des prix démocratiques
	4.2.1.6. Poursuivre le développement des projets de l'Accueil Temps Libre
	4.2.1.7. Développer une politique jeunesse
	4.2.2. Accompagner et soutenir les aînés dans leur épanouissement
	4.2.2.1. Maintenir et diversifier les activités dédiées aux ainés
	4.2.2.2. Maintenir et repenser le Conseil consultatif des ainés
	4.2.2.3. Informer les ainés concernant les services et aides existantes
	4.2.2.4. Encourager le volontariat des ainés
	4.2.2.5. Maintenir l'organisation des jubilaires dans chaque village

	4.2.2.6. Maintenir le taxi social
4.2.3. Stimuler les rencont	tres intergénérationnelles
	4.2.3.1. Soutenir les initiatives citoyennes et/ou de quartier
	4.2.3.2. Aménager des lieux de rencontre entre différentes générations et les aménager dans cet esprit
4.2.4. Offrir des infrastruc	tures adaptées à un enseignement de qualité
	4.2.4.1. Conserver une école dans chaque village et solutionner les problèmes de place dans certaines implantations
	4.2.4.2. Créer deux classes supplémentaires à l'école du Vieux Chateau Mellet
	4.2.4.3. Rénover les sanitaires dans toutes les écoles
	4.2.4.4. Insonoriser les classes
	4.2.4.5. Mettre en place un plan de désamiantage dans les établissements scolaires
4.2.5. Assurer la continuit	té d'un enseignement de qualité pour tous
	4.2.5.1. Améliorer la communication entre les écoles et les parents par mise en place d'une application
	4.2.5.2. Assurer aux écoles communales les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur projet pédagogique
	4.2.5.3. Organiser des évaluations constructives des directeurs et du personnel enseignants des écoles communales
	4.2.5.4. Améliorer la communication entre le service enseignement, les directions et l'ensemble des services communaux
4.3. Etre une commune qui rend le sport accessible à tous	

		4.3.1. Encourager les citoyens de tout âge à la	pratique du sport
			4.3.1.1. Créer et développer une politique sportive
			4.3.1.2. Soutenir les chèques sport
			4.3.1.3. Organiser une journée découverte de nouveaux sports
		4.3.2. Adapter et développer les infrastructure	s sportives
			4.3.2.1. Soutenir les investissements au Complexe sportif pour élargir l'offre
			4.3.2.2. Créer une aire de jeux au Complexe sportif
			4.3.2.3. Créer des terrains de tennis couverts
			4.3.2.4. Créer des parcours santé
			4.3.2.5. Construire une piscine
5. Développement local			
	5.1. Etre une commune attractive		
		5.1.1. Garantir le maintien des services indisper	nsables
			5.1.1.1. Soutenir le projet de maison médicale de Frasnes
			5.1.1.2. Maintenir un point poste dans l'entité et veiller à conserver un bureau de poste à Frasnes
			5.1.1.3. Veiller à maintenir des agences bancaires dans l'entité

		5.1.1.4. Développer une politique d'accueil des commerces de proximité
		5.1.1.5. Maintenir et développer les marchés
	5.1.2. Poursuivre l'opération de développement	rural
		5.1.2.1. Aménagement du parc De Dobbeleer
		5.1.2.2. Créer un lieu d'activités citoyennes et de services avec un cheminement lent vers la N5 et le centre administratif
		5.1.2.3. Créer un espace de coworking
		5.1.2.4. Actualiser le guide de bonne entente rurale
		5.1.2.5. Mener une réflexion sur l'affectation des églises
	5.1.3. Soutenir l'économie locale	
		5.1.3.1. Réserver une place aux producteurs locaux dans la communication communale
		5.1.3.2. Créer un centre de distribution des produits locaux
		5.1.3.3. Organiser une foire annuelle des producteurs et artisans locaux
		5.1.3.4. Créer un marché saisonnier de producteurs locaux
		5.1.3.5. Créer un répertoire du secteur marchand et non-marchand
		5.1.3.6. Développer une monnaie locale

	a
ı	7